



ETUDE DE CAS

DOSSIER N°1 : COMPTABILITE ANALYTIQUE

(40points)

L'entreprise **DIXOR** fabrique un produit fini **P** à partir de deux matières premières **M1** et **M2**. Le processus de fabrication conduit à l'apparition d'un déchet **D** vendu à **25 F le kg** et d'un sous produit **S** vendable après traitement. **DIXOR** utilise la méthode des coûts complets pour le calcul des coûts.

Quatre ateliers assurent cette production :

Atelier 1 : Traitement de la matière **M1** ; ce traitement donne naissance à un déchet représentant **4 %** de la matière **M1** sortie de l'atelier. La matière **M1** traitée est stockée avant son passage dans l'**atelier 2**.

Atelier 2 : adjonction de la matière **M2** à la matière **M1** traitée pour obtenir le produit fini **P** ; cette opération donne naissance à un sous produit **S**. Le poids du sous produit **S** représente **10 %** du poids de **P**.

Atelier 3 : Conditionnement du produit **P**, une première partie dans des sachets de contenance **100 grammes** et une deuxième partie dans des boîtes en carton de contenance **500 grammes**.

Atelier 4 : Traitement du sous produit pour le rendre commercialisable.

Pour le mois de **mai 2010**, on vous fournit les renseignements suivants :

Données d'inventaire au 1^{er} mai 2010

M1 : 4 000 kg à 112 F le kg

M2 : 1 000 kg à 117 F le kg

M1 traitée : 5 000 kg à 271 F le kg

Sachets de P : 10 000 unités pour 2 430 000 F

Boîtes de P : 2 500 unités pour 985 000 F

Sous produit S : 400 kg à 120 F le kg.

Achats du mois de mai 2010

Matière M1 : 12 000 kg à 80 F le kg

Matière M2 : 8 000 kg à 105 F le kg

Les sachets sont achetés à **20 F l'unité** et les boîtes à **40 F l'unité** en fonction des besoins.

Consommations du mois de mai

Matière M1 : 15 600 kg

Matière M2 : 6 000 kg

Matière M1 traitée : à déterminer

Main d'œuvre directe

Atelier 1 : 1 500 heures à 1 200 F l'heure

Atelier 2 : 1 800 heures à 900 F l'heure

Atelier 3 : 2 000 heures (dont 500 heures pour le conditionnement des boîtes de P) à 1 000 F l'heure

Atelier 4 : 80 heures à 1 000 F l'heure

Charges indirectes

Eléments	Approvison	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Distribution
Totaux sec	360 000	2 000 000	1 150 000	1 200 000	64 000	983 500
Nature	1 000F d'achat mat	-	-	HMOD	HMOD	1 000 F de ventes

Productions**P : 20 000 kg****S : (à déterminer)**

Toute la production de **P** passe dans l'**atelier 3** pour être conditionnée. Le quart de la production est conditionné dans des boîtes de contenance **500 g** et le reste dans des sachets de contenance **100 g**.

Ventes de produits fabriquésSachets de **P** : **120 000 unités** à **125 F** le sachetBoîtes de **P** : **11 000 unités** à **400 F** la boîteSous produit : **1 800 kg** à **150 F** le kg**Données d'inventaire au 31 mai 2010****M1 : 395 kg****M2 : 3 002 kg****M1 traitée : 3 990 kg**Sachets de **P** : **39 800 unités**Boîtes de **P** : **1 500 unités**Sous produit : **600 kg**

N.B. : le coût de production du sous produit traité sorti de l'**atelier 4** est calculé à partir du prix de vente du marché estimé à **150 F le kg** déduction faite d'une décote forfaitaire de **12 %** représentant la marge bénéficiaire et les frais de distribution.

Les sorties de stock sont valorisées avec la méthode du coût moyen pondéré, arrondi éventuellement au franc inférieur.

Autres renseignements

Les charges non incorporables sont estimées à **150 000 F** et les charges supplétives à **500 000 F** pour le mois de **mai 2010**.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Présenter tous les calculs successifs de coûts et du résultat analytique.
- 2) Présenter le tableau de concordance et le compte de résultat simplifié.

DOSSIER II : BUDGET DE TRESORERIE**(30points)**

Vous devez présenter le budget de trésorerie de l'entreprise YEMI, à partir des renseignements suivants concernant le 1^{er} trimestre.

Bilan au 31/12/09

Actif	Montant	Passif	Montant
Immobilisations	15 000 000	Capital	11 000 000
Stocks	5 000 000	Résultat	3 675 000
Clients	2 500 000	Emprunts	8 000 000
Clients : effets à recevoir	4 200 000	Fournisseurs	6 000 000
Banque	2 800 000	Etat TVA due	375 000
		Fournisseurs : effets à payer	450 000
Total Actif	29 500 000	Total Passif	29 500 000

Prévision 2010 :

- ❖ Créances clients au 31/12/09 : recouvrement 1 500 000 F en janvier et le reste en février.
- ❖ Le portefeuille d'effets à recevoir comprend 3 effets :
 - Effet n°250 : nominal 1 700 000 échéance 30/03/20 10
 - Effet n°300 : nominal 1 300 000 échéance 28/03/20 10
 - Effet n°500 : nominal 1 200 000 échéance 20/02/20 10

L'effet n°250 sera escompté le 05/01/2010 ; valeur d'escompte prévisionnelle 1 648 000F.
 Pour les autres effets, l'entreprise YENI prévoit une remise à l'encaissement cinq jours avant l'échéance et la réception du bordereau d'encaissement cinq jours après l'échéance ; valeur d'encaissement prévisionnelle 98 % de la valeur nominale.

- ❖ Une partie du résultat sera distribuée sous forme de dividendes pour 2 000 000 F en Mars ;
- ❖ L'emprunt doit être remboursé en 10 mensualités (amortissements constants) chaque 15 du mois à partir du 15/01/201.
- ❖ Intérêts sur emprunts : janvier 80 000F ; février 72 000F ; mars : 64 000F.
- ❖ Fournisseurs au 31/12/2009 : règlement 2/3 en janvier le reste en février.
- ❖ Effet à payer : domicilié à la banque : date d'échéance 15/02/201.
- ❖ Achats HTVA 18 % déductible :
 - Janvier : 2 500 000F
 - Février : 2 000 000F
 - Mars : 6 000 000 F
 Règlement des achats : 60 % ; le mois suivant et 40 % à 2 mois
- ❖ Ventes HTVA 18 % pour 2010
 - Janvier : 2 550 000F
 - Février 6 000 000F
 - Mars : 8 520 000F

Règlement des ventes : 50 % au comptant ; 30 % le mois suivant et 20 % à 2 mois.

- ❖ Autres charges mensuelles HT : 1 200 000F dont amortissement 200 000F ; les autres charges décaissables supportent une TVA de 18 % et sont réglées avec un mois de décalage.
- ❖ Investissement prévu en mars 5 900 000F dont TVA 18 % déductible ; règlement 25 % à l'achat, le solde en 3 mensualités à partir du mois suivant.
- ❖ Location HT 300 000F TVA 18 % encaissée par l'entreprise le 28 de chaque mois.

TRAVAIL A FAIRE : Présenter :

- 1) Le budget des achats
- 2) Le budget des ventes
- 3) Le budget de la TVA
- 4) Le budget des encaissements
- 5) Le budget des décaissements
- 6) La situation prévisionnelle de trésorerie

DOSSIER N°3 : COMPTABILITE DES SOCIETES**(30 points)**

Afin de financer les investissements envisagés par la SA DIECKO, vous êtes chargé de procéder à l'augmentation de capital et d'étudier ses conséquences sur la répartition des bénéfices 2008.

Pour ce faire, vous disposez d'un extrait de balance au 1^{er} janvier 2008.

Extrait de la balance au 1^{er} janvier 2008 (après répartition des résultats 2007) :

	Débit	Crédit
Capital (dont versé 100 000 000)		100 000 000
Réserve légale		9 600 000
Réserve facultative		39 400 000
Report à nouveau créditeur		1 000 000

1- Augmentation de capital

Au 1^{er} janvier 2008, le capital de l'entreprise DIECKO est composé de 2 000 actions d'une valeur nominale de 50 000 F.

À cette date, l'entreprise décide de procéder à une double augmentation de capital simultanée d'un montant de 50 000 000 F par incorporation de réserves facultatives pour un montant de 10 000 000 F et par apports en numéraire pour un montant de 40 000 000 F.

Les conditions de libération sont prévues comme suit :

- au 1^{er} janvier 2008 : libération du minimum légal ;
- au 1^{er} juillet 2008 : libération du solde.

Le prix d'émission des actions nouvelles a été fixé à 56 250 F.

TRAVAIL A FAIRE

- 1.1-**Quelles sont les limites de fixation de la prime d'émission des actions nouvelles ?
- 1.2-**Calculer la perte globale pour une action ancienne liée à cette augmentation de capital.
- 1.3-**Calculer le droit préférentiel de souscription et le droit d'attribution attachés à l'action ancienne.
- 1.4-**Un nouvel actionnaire décide de souscrire à 10 actions en numéraire et 10 actions gratuites (liées à l'incorporation de réserves) au 1^{er} janvier 2008. Quel montant devra t-il déboursé ?
- 1.5-**Enregistrer au journal les écritures du mois de janvier 2008 relatives à l'augmentation de capital.

2- Répartition des résultats

L'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 1^{er} juin 2009 devra approuver la répartition du bénéfice net comptable 2008 de 16 000 000 F. Vous êtes chargé de préparer le projet à l'aide des informations suivantes :

- dotation à la réserve légale conformément à la loi ;
- distribution d'un intérêt statutaire (à déterminer) et dotation à la réserve facultative pour 1 800 000 F ;
- distribution du solde disponible sous forme de superdividende. Celui-ci est fixé à 2 500 F par action ;
- fixation du report à nouveau après la répartition à 150 000 F.

TRAVAIL A FAIRE

2.1-Reconstituer le tableau de répartition des bénéfices de l'exercice 2008.

2.2-Retrouver le taux de l'intérêt statutaire.

2.3-Enregistrer au journal l'écriture de répartition des bénéfices (retenir le 1^{er} juin 2009).

2.4-Présenter l'extrait de bilan après la répartition du bénéfice et en déduire la valeur mathématique intrinsèque pour chaque catégorie d'actions.

DOSSIER IV: COMPTABILITE GENERALE (20points)

Une entreprise vous fournit les extraits de sa balance avant inventaire au 31-12-2009.

416 : Créance douteuse : 21 476 000

491 : dépréciations clients : 4 500 000

50 : titres de placement : 10 200 000

590 : dépréciation des titres : 750 000

Etat des créances douteuses (TVA 18 %)

Noms	Montants TTC au 31-12-09	Provisions au 31-12-2008	Observations
Kane	7 080 000	2 500 000	Perte probable 20 %
Seye	?	1 600 000	On espère récupérer 75 %
Sakho	4 956 000	?	Est devenu insolvable

Le client Gueye débiteur de 4 130 000 est subitement en cessation de paiement, ratio de solvabilité 40 % ; TVA 18 %.

Etat des titres :

Titres	Nombres	Prix d'achat	Cours 31-12-2008	Cours 31-12-2009
Obligations FT	?	20 000 F	15 000 F	19 500 F
Obligations HK	?	16 000 F	18 000 F	17 000 F

Aucun mouvement de titre n'a été noté durant l'exercice 2009.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Calculer la somme due par Seye au 31-12-09 et la provision existante pour le client Sakho.
- 2) Calculer le nombre d'obligation FT et le nombre d'obligation HK.
- 3) Présenter l'état des créances douteuses et celui des titres permettant de déterminer les provisions de l'exercice.
- 4) Passer toutes les écritures de régularisation nécessaires au 31-12-2009.